



### **Cas 3 - Demande effectuée par un ayant droits**

- 01→Correspondance adressée à l'AGEF ;
- 01→Certificat de décès du propriétaire initial ;
- 01→Certificat d'hérédité prouvant la filiation entre le requérant et le défunt ;
- 01→Certificat de non-appel et de non-opposition ;
- 01→Copie du titre de propriété ;
- 01→Copie de la CNI ou passeport du défunt ;
- 01→Copie de la CNI ou du passeport ;
- 01→Extrait de naissance original de tous les ayants droits ;
- 01→Procuracion notariée à un des ayant droits pour être l'interlocuteur (s'ils sont plusieurs).